

Les échanges de maïs en Méditerranée

Flichman G.

in

Lerin F. (ed.).
Céréales et produits céréaliers en Méditerranée

Montpellier : CIHEAM
Options Méditerranéennes : Série Etudes; n. 1986-II

1986
pages 299-301

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI920111>

To cite this article / Pour citer cet article

Flichman G. **Les échanges de maïs en Méditerranée**. In : Lerin F. (ed.). *Céréales et produits céréaliers en Méditerranée*. Montpellier : CIHEAM, 1986. p. 299-301 (Options Méditerranéennes : Série Etudes; n. 1986-II)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

LES ECHANGES DE MAIS EN MEDITERRANEE

Guillermo FLICHMAN

Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier

I. EVOLUTION DU MARCHÉ MONDIAL

Le maïs est une des céréales secondaires dont les échanges se sont significativement élargis au cours des 20 dernières années. Bien que dans sa région d'origine, il ait été principalement destiné à l'alimentation humaine, le maïs est devenu un des composants les plus importants de l'alimentation animale, faisant l'objet d'échanges internationaux.

Au début des années 1970, les pays industrialisés concentraient encore la majorité des importations mondiales de maïs. En 1970/71, les pays de la CEE importaient 54% du total mondial et l'ensemble constitué par la totalité de l'Europe et du Japon, 86%. Dix ans plus tard, le marché international du maïs change considérablement en ce qui concerne la répartition des importations. Les pays capitalistes industrialisés, qui importaient 86% du total mondial, ne représentent plus que 48%. Les pays en voie de développement occupent une place significative (23%) et l'Union Soviétique devient le premier importateur mondial avec 24% du marché.

En ce qui concerne les pays exportateurs, les changements sont moins importants. Les Etats-Unis continuent à être le premier exportateur, avec plus de 70% du total mondial, suivis par l'Argentine, qui exporte entre 10 et 15%, et de la Thaïlande, 5%. Il y a d'autres exportateurs, comme le Brésil, l'Afrique du Sud, la Yougoslavie, dont l'irrégularité de la participation au marché mondial nous conduit à les traiter conjointement. La France est un important exportateur, mais pour le moment ses exportations se concentrent presque exclusivement sur le marché communautaire.

L'augmentation des importations de maïs d'un pays est généralement en relation avec une croissance de la consommation et de la production de viandes, et une impossibilité de développer la production intérieure de graines fourragères au même rythme. Le cas de la consommation, importation et production de volaille dans les pays pétroliers du Moyen-Orient est assez exemplaire. L'augmentation brusque des revenus, après le choc pétrolier, fût suivie d'une rapide expansion de la consommation de viande de volaille d'importation. En quelques années, s'agissant d'une production véritablement industrielle, sans contraintes climatiques importantes, une industrie locale de production de viande de volaille commence à se développer. Ce développement se trouve associé aux importations croissantes de maïs, input essentiel pour ce type de production.

En ce qui concerne les pays industrialisés, il est possible de distinguer différents cas. Les pays européens membres de la CEE, dont le modèle de consommation n'a pas beaucoup changé au cours des dernières années, expérimentent une diminution des importations extra-communautaires de maïs, que l'on doit mettre en relation avec, d'une part l'augmentation de la production à l'intérieur de la CEE, protégée par la PAC, et d'autre part avec les importations croissantes des produits de substitution de céréales (manioc, *corn gluten feed*). Le cas de l'Italie, qui diminue ses importations extra-communautaires de 4,5 millions de tonnes à 0,5 millions de tonnes au cours des dix dernières années est exemplaire. Les pays qui ont augmenté d'une façon significative leur consommation de viandes et où il n'existe pas la possibilité matérielle d'augmenter dans les proportions nécessaires la production de céréales fourragères, comme le Japon ou le Portugal, continuent d'avoir des volumes d'importation considérables. L'Espagne se trouve aujourd'hui dans une situation intermédiaire : après avoir atteint un maximum d'importation à la fin des années 1970, elle commence à expérimenter une évolution semblable à celle de l'Italie.

Au niveau international, l'augmentation des échanges de maïs est surtout une conséquence de la forte croissance de la consommation et de la production de viande en Union Soviétique et dans les pays en voie de développement, notamment les pays dits « à revenu intermédiaire », où les pays exportateurs de pétrole occupent une place prépondérante.

II. LES ECHANGES DE MAIS EN MEDITERRANEE

La région méditerranéenne connaît une évolution différente de celle de l'ensemble du monde en ce qui concerne les échanges de maïs. La croissance globale est beaucoup plus faible. Entre 1964/66 et 1981/82, les importations mondiales de maïs augmentent de 20 à 70 millions de tonnes. En Méditerranée, l'évolution est beaucoup plus modérée : 6 millions de tonnes en 1964/66 et 13,6 en 1981/82. L'explication de cette faible croissance relative se trouve principalement dans la présence en Méditerranée de l'Italie, qui a diminué ses importations extra-communautaires de maïs d'une façon radicale et dont l'importance dans le marché méditerranéen était très significative. Dans les années 60, les importations italiennes de maïs représentaient 63,5% des importations méditerranéennes pour descendre à 10,36% au début des années 80 et à 4% en 1982/83. Pour l'ensemble des importations des pays industriali-

sés, l'augmentation est beaucoup plus faible en Méditerranée que dans la totalité des pays développés : seulement 54% face à 162%. Cette différence entre l'évolution des pays du Nord de la Méditerranée vis-à-vis de l'évolution mondiale est due à la grande croissance de la production de maïs dans les pays membres de la CEE, notamment la France et l'Italie, à l'importance des produits de substitution aux céréales et à l'utilisation des blés fourragers dans l'alimentation animale. Si l'on observe, par contre, l'évolution des importations de maïs des pays du Sud de la Méditerranée, on constate qu'elles se développent à un rythme similaire à celui de l'ensemble des pays en voie de développement (729% et 735% respectivement).

L'augmentation des importations des pays européens trouve son origine dans la demande de l'Espagne et du Portugal. Après 1982, néanmoins, l'Espagne diminue fortement ses importations de maïs, principalement en raison de l'augmentation très significative de la production : entre 1982 et 1985, la production espagnole de maïs augmente de 2,3 à 3,3 millions de tonnes. Grâce à cette évolution de la production et à une substitution partielle du maïs par le blé dans l'alimentation animale, les importations espagnoles diminuent de 5,4 à 2,7 millions de tonnes dans la même période. La croissance de la production dans les pays de la rive Nord et la substitution du maïs par d'autres céréales dans l'alimentation animale, favorisée par l'existence d'un bilan céréalier globalement excédentaire pour l'Europe à partir du début des années 70, commencent à rendre possible une diminution significative des importations de maïs au Nord de la Méditerranée. En ce qui concerne les pays du Sud de la Méditerranée et le Portugal, la croissance des échanges est encore considérable.

Dans les dix dernières années, le poids relatif du Nord et du Sud de la Méditerranée s'est inversé pour ce qui concerne les importations de maïs. A partir de 1983, les pays européens importent moins de la moitié de l'ensemble de la région.

Dans les importations européennes de maïs mentionnées ci-dessus, les échanges intra-communautaires ne sont pas considérés. La France est le seul exportateur net de maïs de la CEE et, dans l'ensemble méditerranéen, les exportations françaises vers l'Italie sont relativement importantes. De toute façon, la diminution des importations extra-communautaires de l'Italie est plus liée à sa propre augmentation de production qu'aux importations en provenance de la France. Hors de la CEE, les exportations françaises de maïs sont presque inexistantes, ce qui est très logique si l'on considère que la CEE à dix était importatrice nette de plus de 4 millions de tonnes en 1985, malgré les excédents français.

III. LE CONFLIT CEE-USA POUR LE MARCHÉ ESPAGNOL.

L'Espagne est un des plus grands importateurs mondial de maïs. Au début des années 1980, seule l'Union Soviétique et le Japon étaient des importateurs plus importants que l'Espagne. A l'occasion de l'élargissement de la CEE, et après de longues et difficiles négociations, la CEE a accepté que les Etats-Unis réalisent des exportations additionnelles de maïs à la CEE à 12 dans des conditions assez favorables, pour compenser la diminution des ventes américaines à l'Espagne. L'aboutissement de cette négociation est apparue comme une concession très importante de la CEE aux Etats-Unis. Cette impression est renforcée, par le fait qu'en 1986, pour la première fois, il y a eu un « excédent » communautaire de maïs : 700 000 tonnes qui ont été achetées par la CEE en utilisant les mécanismes d'intervention. Il était évidemment prévu de les exporter en Espagne. Le résultat de la négociation avec les Etats-Unis n'a pas rendu possible la réalisation de cette opération.

Les excédents communautaires de maïs étaient le produit d'un volume trop élevé d'importations par rapport à la demande de la CEE à 10. En effet, si en 1985 la CEE avait eu un déficit de maïs de plus de 4 millions de tonnes, il est difficile de comprendre l'existence d'un excédent net en 1986. Les importations communautaires de maïs atteindront un volume compris entre 3,5 et 4 millions de tonnes en 1986. L'excédent envoyé à l'intervention est de 0,7 millions de tonnes. Le déficit net de la CEE à 10 est donc d'un volume approximatif de 3 millions de tonnes. Il est possible d'estimer que le déficit en maïs de la CEE élargie, se situe entre 7 et 9 millions de tonnes, qui devront continuer d'être fournis par les exportateurs non-communautaires, notamment les Etats-Unis et l'Argentine.

La France, seul exportateur net de maïs, était encore très loin de pouvoir combler les importations extra-communautaires de maïs. Il est donc possible, de considérer que le conflit entre les Etats-Unis et la CEE à propos du marché espagnol de maïs s'est produit pour des raisons exclusivement conjoncturelles.

IV. LES EXPORTATEURS DE MAIS EN MEDITERRANEE

Les trois grands exportateurs mondiaux de maïs (à part la France) sont présents en Méditerranée : Etats-Unis, Argentine et Thaïlande. La participation de chaque exportateur dans la région a des caractéristiques qui ont évolué différemment au cours des 20 dernières années.

Les Etats-Unis et l'Argentine sont depuis plusieurs années des exportateurs de maïs. Dans les années 1960, l'Argentine a assuré un tiers du total des importations de la région, et les Etats-Unis la presque totalité des deux tiers restants. Les exportations argentines étaient très concentrées sur un seul pays, l'Italie (66% des exportations totales de maïs de l'Argentine au début des années 1960). Les Etats-Unis, par contre, montraient une considérable diversification des débouchés malgré le nombre relativement réduit des importateurs qui existaient à l'époque. En raison

de la forte concentration des ventes argentines en Italie, les exportations argentines avaient un poids relatif beaucoup plus important en Méditerranée que dans le monde. Dans le cas des Etats-Unis, on observe la situation inverse. La Thaïlande était un petit exportateur à l'époque, qui orientait ses ventes sur des pays qui ont un accès maritime direct au Pacifique.

La diversification des marchés des Etats-Unis, la concentration des ventes argentines sur l'Italie, et dans une moindre mesure sur l'Espagne, et la présence de ventes thaïlandaises dans les pays du Golfe et de la Péninsule Arabique, sont des caractéristiques qui perdurent jusqu'à la fin des années 1970. L'augmentation des importations des pays du Sud profite donc aux Etats-Unis et à la Thaïlande.

Au début des années 1980, un événement politique important change le poids relatif des pays exportateurs de maïs en Méditerranée. L'embargo céréalier imposé par les Etats-Unis à l'Union Soviétique, après l'invasion de l'Afghanistan, provoque une forte concentration des ventes argentines de maïs sur le marché soviétique. La difficulté de l'URSS pour s'approvisionner détermine une augmentation importante des prix d'achats soviétiques, dont l'Argentine profite largement entre 1980 et 1982. Mais la préférence pour ce marché fait, évidemment, abandonner les marchés traditionnels de la Méditerranée. D'avoir exporté en moyenne 2 millions de tonnes en Italie entre 1970 et 1979, l'Argentine n'exporte plus que 0,4 millions de tonnes en 1980/81, période où les Etats-Unis exportaient encore plus de 2 millions de tonnes. Un phénomène similaire s'observe dans le cas des exportations vers l'Espagne.

En ce qui concerne les Etats-Unis et la Thaïlande, les dernières années ne montrent pas de changements importants, en dehors d'une tendance générale à l'augmentation absolue et relative des ventes vers les pays du Sud, et une diminution, même en termes absolus, des exportations destinées à ceux de la rive Nord.

Après la fin de l'embargo américain contre l'URSS, les exportations argentines de maïs, globalement en augmentation, reviennent sur la Méditerranée, mais avec une orientation complètement différente. En effet, les ventes sont maintenant très diversifiées et les pays du Sud sont ceux qui représentent les débouchés les plus importants. Le profil des exportations argentines en Méditerranée ressemble beaucoup ces dernières années à celui des Etats-Unis. La Thaïlande, pour sa part, continue à avoir une orientation sur les pays avec un bon accès au Pacifique.

V. CONCLUSION

D'une façon générale, il est possible d'affirmer que l'on assiste à une augmentation des importations de maïs de la part des pays du Sud et à une diminution de celles du Nord, phénomène qui est similaire au cas du marché du blé. Les différences sont néanmoins importantes. Dans plusieurs cas, la croissance des importations de blé témoigne d'une crise de production de la part des pays importateurs. Le recours aux achats à l'étranger se substitue à l'augmentation de la production intérieure. Le développement des importations de maïs implique presque toujours une augmentation dans la production et la consommation de viande.

L'élargissement de la CEE permettra une augmentation de la production et des exportations françaises de maïs. Mais il faudrait, pour que cela se produise, un changement des prix relatifs en faveur du maïs. Dans les dix dernières années, alors que le maïs était déficitaire et le blé excédentaire, la production de ce dernier a augmenté à un rythme beaucoup plus rapide que celle du maïs.

Pour l'ensemble de la Méditerranée, il semble que l'on doive s'attendre à une poursuite de la croissance des importations des pays du Sud et à une diminution, voire une disparition complète, de celles des pays du Nord. Les tendances sont similaires à celles que l'on enregistre au niveau mondial.